

L'étoile à cinq branches



Une des origines possibles de cet emblème pénitentiaire est l'appartenance à la compagnie de l'Étoile des archers du guet chargés à Paris, au XVII^e et XVIII^e siècle, de la garde des prisonniers relevant de la justice. Une étoile était brodée sur leur uniforme (voir les collections du Musée de la préfecture de police). La tradition voudrait que l'étoile pénitentiaire devenue signe distinctif après le Second Empire, soit une résurgence de cette ornementation. L'étoile figure encore aujourd'hui dans les emblèmes de la gendarmerie.

Symbole de l'espérance, l'étoile héraldique est à cinq raies, ou plus. Elle est dite rayonnante lorsque les raies sont ondoyantes. L'étoile polaire sert de guide aux navigateurs, elle représente un repère fixe et immuable. En 1836, l'inspecteur général des prisons Charles Lucas écrivait avec romantisme dans *De la réforme des prisons ou de la théorie de l'emprisonnement* : « Il faut en un mot que... l'on voit rayonner de toutes parts la fixité de la pensée, où l'esprit du détenu aperçoive des principes bien arrêtés, pour le guider sur cette mer orageuse de la vie, comme ces étoiles fixes, dont la place dans le ciel indique au matelot la route qu'il doit suivre au milieu des flots ».

Marcel VESSE¹ après sa désignation comme Président de l'Association des médaillés de l'Administration pénitentiaire (AMAP) lors de l'assemblée générale constitutive du 29 octobre 2003, nous donne aussi une interprétation de l'étoile :

¹ M.VESSE qui fut également directeur pénitentiaire détaché pour la création de l'Ecole d'Administration Pénitentiaire dans le Bas-Rhin le 1^{er} janvier 1964 ; directeur de l'Ecole d'Administration Pénitentiaire à FLEURY-MEROGIS le 11 septembre 1965 et directeur régional à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire à FLEURY-MEROGIS le 1^{er} juin 1974... Pour en savoir plus sur la fiche biographique de Marcel VESSE, *L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, ENAP « d'hier à demain »*, Ministère de la Justice, ENAP, page 22.

« On la retrouve, là aussi notre étoile pénitentiaire, elle n'est pas comme les autres étoiles avec sa double signification : la petite lueur espérance de PEGUY, l'étoile du berger, symbole de la vigilance qui figurait déjà sur l'uniforme des archers du guet.

Cette étoile représente aussi le passage du jour à la nuit et vice-versa insistant sur la permanence du service pénitentiaire 24 heures sur 24.

Certains voudront peut-être y trouver « l'inaccessible étoile » de la quête de Jacques Brel matérialisant l'inaccessible réforme pénitentiaire recommencée depuis 1819 »²

² Mot du président M. Marcel VESSE, après sa désignation comme Président de l'Association des médaillés de l'administration pénitentiaire (AMAP) lors de l'assemblée générale consultative du 29 octobre 2003.



Archer du guet

Sources :

- BIBAL D. et MENARD M., *L'uniforme du Personnel des Prisons, De la Restauration à nos jours*, collection Archives Pénitentiaires n° 6, Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Service des Etudes et de l'Organisation, 1986 ; pp 4-5.

- Mot du président M. Marcel VESSE, après sa désignation comme Président de l'Association des médaillés de l'administration pénitentiaire (AMAP) lors de l'assemblée générale consultative du 29 octobre 2003.

- *L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, ENAP « d'hier à demain »*, Ministère de la Justice, ENAP, page 22.

- Lettre des Cadres de l'Administration Pénitentiaire.